

Procès-verbal du Conseil d'École
Mardi 09 novembre 2021, salle du Conseil municipal, mairie de Vouzan 18h à 20h

Regroupement Pédagogique Intercommunal
des écoles de Sers et de Vouzan

Présents

Enseignants :

École de Sers : Mme Jossand (directrice école de Sers), Mme Bailly, Mme Souchaud.
École de Vouzan : M. Armenio (directeur école de Vouzan), Mme Durand.

Mairie de Sers : Mme Duteil (restauration scolaire).

Mairie de Vouzan : M. Léger (adjoint mairie de Vouzan).

SIVOS : M. Maherault (président du Sivos).

Délégués départementaux de l'Education Nationale :

École de Vouzan : M. Body.

Délégués des parents d'élèves :

École de Sers : Mme Martinez (titulaire), Mme Dulac, (titulaire), Mme Lacourarie (titulaire), Mme Thibault (suppléante).

École de Vouzan : M. Magnon (titulaire), Mme Mathieux (titulaire), Mme Trillaud (suppléante).

Excusés : M. Arnoux (Inspecteur de l'Éducation Nationale), M. Veaux (mairie de Sers), M. Hureau (mairie de Vouzan), Mme Seguin, Mme Brocheton (vice-présidente du SIVOS), Mme Helias, Mme Douet, Mme Desplat, M. Lacheze.

Absent(e) : Membre du RASED.

- Début de la séance : 18h05
- M. Armenio préside la séance et rappelle l'ordre du jour.
- La secrétaire de séance est Madame Souchaud.
- Tour de table des différentes personnes présentes au conseil d'école.

• Votes pour :

- le regroupement des deux conseils d'école du RPI : voté à l'unanimité
- approbation du dernier procès verbal du conseil d'école du n°3 du 28/06/2021 : voté à l'unanimité

• Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

École de Sers :

Une seule liste s'est présentée aux élections 2021-2022. 119 personnes étaient inscrites en tant que votants. 55 parents ont voté soit un taux de participation de 46,22 %. Aucun bulletin n'a été exprimé blanc ou nul. Ont été élues :

Pauline MARTINEZ (titulaire)
Élodie DULAC (titulaire)
Marion LACOURARIE (titulaire)
Barbara GERMAIN (suppléante)
Carine THIBAUT (suppléante)

École de Vouzan :

Nombre d'inscrits : 129 – Nombre de votants : 68 – Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2 -
Nombre de suffrages exprimés : 66 – Taux de participation : 52,7 %

Résultat des élections :
MAGNON Patrick (titulaire)
MATHIEUX Aurélie (titulaire)
HELIAS Virginie (titulaire)
TRILLAUD Emilie (suppléante)
DEBLAISE Michaël (suppléant)
MOINET Sabrina (suppléante)

• Présentation de l'équipe, des répartitions et effectifs sur le RPI

Effectif du RPI : 143 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	13	22	13	16	21	21	18

École de Sers : 67 élèves ☀ Parole donnée à Madame Jossand

L'école est composée de 3 classes supervisées par 4 enseignantes et 3 ATSEM :

- Classe de PS-MS avec Julie SOUCHAUD comme enseignante et Laurence DESPLAT en tant qu'ATSEM.
- Classe de MS-GS avec Émilie JOSSAND comme enseignante (et directrice de l'école) et Sophie DOUET en tant qu'ATSEM.
- Classe de GS-CP avec Aude BUISSONNEAUD (le lundi) et Chloé BAILLY (le mardi, jeudi et vendredi) comme enseignantes et Patricia DEMAY en tant qu'ATSEM jusqu'à 10h30.

Notre école est composée de 67 élèves répartis de la façon suivante :

PS-MS	19 PS	4 MS	23
MS-GS	9 MS	12 GS	21
GS-CP	10 GS	13 CP	23
Total école de Sers			67

École de Vouzan : 76 élèves

26 CE1/CE2 Christelle Durand		26 CE2/CM1 Sarah Seguin		24 CM1/ CM2 Rémi Armenio			
16 CE1		21 CE2		21 CM1		18 CM2	

La répartition par classe

Classe CE1/CE2	16 CE1	10 CE2	26
Classe CE2/CM1	11 CE2	15 CM1	26
Classe CM1/CM2	6 CM1	18 CM2	24

• Règlements : écoles, cantines, transport, garderie

validé

- règlement intérieur de l'école de Sers : X
- règlement intérieur de l'école de Vouzan : X
- règlement intérieur de la garderie du Sivos Sers-Vouzan : X
- règlement intérieur du restaurant scolaire + temps d'attente de la navette pour la garderie (mairie de Vouzan) : X
- règlement intérieur du restaurant scolaire (mairie de Sers) : X
- règlement intérieur du transport communal (mairie de Sers) : X
- règlement intérieur navette entre les écoles : X

• **Présentation du plan de continuité pédagogique**

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

En cas de cas positif au COVID-19 et de fermeture de classe, les parents d'élèves de la classe concernée seront aussitôt informés par mail. En cas de non réponse, ils seront appelés.

Si possible, toutes les photocopies seront données aux enfants avant la fermeture sinon le travail sera adapté pour éviter les impressions.

Chaque enseignant communiquera par mail aux parents pour assurer la continuité pédagogique. Les projets abordés en classe seront poursuivis à la maison. Les enfants seront aussi incités à réaliser des activités en famille (recette, vie quotidienne -faire son lit, mettre le couvert pour le bon nombre de personnes -, jeux de sociétés, etc.). Des outils numériques seront proposés : lalilo à partir de la GS, adaptativ maths pour les CP. Les retours seront effectués en classe. Des nouvelles seront données par les parents par mail. Les photos envoyées par les familles pourront être mises sur le blog pour maintenir le lien entre les enfants (avec accord des familles concernées). 4 activités proposées par jour :

- CP : Mathématiques, français, EPS, autre matière (anglais, questionner le monde, arts, musique)
- Maternelles : Langage/Lecture/ Écriture, Numération/Formes, Motricité fine et globale, Arts/explorer le monde

En cas d'absence d'un enseignant et si pas de remplaçant, afin d'éviter le brassage avec les autres classes, les parents seront appelés pour récupérer leurs enfants. Si pas de possibilité, ils seront accueillis dans les autres classes et seront notés en cas de contact-tracing au COVID-19.

École de Vouzan :

Les familles ont été informées de la mise en place du plan de continuité pédagogique et des modalités retenues lors de la réunion de rentrée. Par la suite, un sondage a été effectué auprès des familles pour faire le point sur leurs outils numériques et leurs connexions Internet.

A ce titre, un accompagnement téléphonique peut être proposé aux familles si elles rencontrent des difficultés d'accès aux classes virtuelles par exemple.

Les enseignants de l'équipe de Vouzan disposent de tous les outils nécessaires adaptés pour la mise en place de la continuité pédagogique et d'un accès au réseau internet.

► *Si un ou plusieurs enseignants de l'école sont isolés pour une courte durée.*

Les élèves sont normalement accueillis à l'école et les principes arrêtés en conseil des maîtres sont :

- un enseignant remplaçant sera mis à disposition de l'école pour accueillir les élèves.
- sans enseignant remplaçant, l'enseignant isolé assurera sa mission à distance afin d'assurer la continuité pédagogique.

► *Un cas d'élève est déclaré.*

La classe est fermée 7 jours et :

- utilisation de l'ENT, de la classe virtuelle.
- chaque classe dispose d'une boîte mail dédiée.
- accompagnement téléphonique si nécessaire.
- accompagnement hybride : moments dirigés avec l'enseignant en classe virtuelle, utilisation de l'ENT via des applications (Learning Apps, Lallilo, ...), activités en autonomie.

• Investissements et travaux dans les écoles

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

Pas de travaux particuliers hormis des travaux d'entretien. Installation de détecteurs de CO2 dans chaque classe qui ont permis de mettre en avant un problème de VMC dans l'école. La VMC a été réparée et le taux de CO2 est revenu à la norme.

Mise en place d'un label pour la qualité de l'air.

Produits éco-labellisés, peinture dans les locaux, téléphone dans toutes les classes et dans le dortoir.

École de Vouzan :

Effectués :

- Tapis EPS/Séances de yoga (achat effectué avec Casal Sport).
- Jeux d'échecs « grand format » offert par Monsieur le Maire de Vouzan.
- Installation d'une sonnette extérieure pour chacune des deux classes du préfabriqué.
- Installation d'un téléphone dans la classe de CE2-CM1, remplacement du téléphone dans la classe de CE1-CE2.
- Mise en service du poulailler.

En attente :

- Toilettes du préfabriqué à rhabiller.
- Climatisation classe de Madame Seguin (intervention en cours).
- Bureaux « enseignants » à renouveler pour chaque classe.
- Achat d'une tablette (ce qui permettrait d'avoir 5 tablettes par classe).
- Projet d'une table de ping-pong (fixe ou pliable ?).
- Projet d'une structure artificielle d'escalade.
- Débardage (entre décembre et février).

• Bilans des coopératives scolaires

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

Solde au 1/09/20: 4 518,45€

Solde au 1/09/21 : 4 999,80 €

Merci à la famille du fils de Monsieur et Madame Roland Veaux pour le don de 121€ accordé à notre école lors de son mariage.

Dépenses : Photographe pour la photo de classe, sortie au zoo de Reynou (bus + zoo : sortie financée par le SIVOS mais ayant un reste à charge pour notre école), interventions du Jardin d'Isis, projets et petit matériel pour la classe,

Recettes : Cotisations à la coopérative (rappel : 11€ pour un enfant, 20€ pour deux enfants – 20 parents ont donné cette année pour un total de 260€ : 77€ chez les PS-MS, 110€ pour les MS-GS et 73€ pour les GS-CP), photos de classe, opération chocolats pour Noël et Pâques, subvention du département de la Charente pour notre projet jardin, dons Terracycle.

École de Vouzan : ☀ Parole donnée à Madame Durand

Le 01/10/2020, le solde bancaire s'élevait à 4 481€36.

Le 30/09/2021, le solde bancaire s'élève à 5 112€90.

Soit un résultat positif de 631€54.

Les dépenses sont dues à 2 sorties au cinéma, une sortie au conservatoire pour l'ensemble des CE2 de l'école, photos de classe.

Les recettes sont dues à la vente de chocolats (Noël 2020 et Pâques 2021), à des virements de Terra Cycle (Collecte des capsules de café, des tubes de colle et des briques de compote) et la vente des photos de classe.

L'école a aussi obtenu une subvention du département de la Charente afin de financer la mise place d'un poulailler au sein de l'école et des animations menées par Charente Nature.

☀ Parole donnée à Monsieur Magnon (pour l'association Ensemble pour nos enfants) :

Au 1^{er} septembre 2021, il demeure pour les deux écoles les reliquats suivants (ces ressources seront disponibles dès lors qu'une demande pour un projet sera formulée) :

Ecole de Sers : 2708 € + 950 €

Ecole de Vouzan : 2786 € + 950 €

• Sécurité : exercices d'évacuation incendie et PPMS

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

- Exercice incendie : Le mardi 28 septembre 2021 à 10h14. Tous les enfants et les adultes présents dans l'école ont réagi immédiatement à l'alarme et ont été évacués sur le parking de l'école. La sortie et l'appel ont été réalisés en moins de 2 minutes.
- PPMS Alerte Attentat-Intrusion : Le vendredi 1^{er} octobre 2011 à 13h40 à la suite d'une réelle intrusion dans l'école. Un individu a été observé dans la cour herbée entre l'école et le préau. Les enfants ont aussitôt été confinés. Monsieur Maherault a fait une ronde dans l'école et aux alentours. La gendarmerie a été informée. Après enquête, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un voisin qui avait oublié ses clés. Afin d'éviter une panique, les enfants n'ont pas été informés de cette alerte et ne se sont rendu compte de rien.

École de Vouzan :

Les deux Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) - « attentat-intrusion » et « risques majeurs » - ont été mis à jour le 29 septembre 2021.

Conformément à la circulaire du 29 juillet 2016, devront être effectués :

- trois exercices d'évacuation incendie, l'un au mois de septembre, le second et le troisième dans le courant de l'année scolaire ;
- trois exercices de confinement dans le cadre du PPMS dont l'un attentat-intrusion avant les vacances de fin d'année.

→ Vendredi 30 septembre 2021 : exercice incendie. Regroupement des 76 élèves en 42 secondes après le déclenchement de l'alarme incendie déclenchée par Mme Montigny du secrétariat de la mairie. Exercice parfaitement réalisé.

→ Jeudi 21 octobre 2021 : exercice PPMS « attentat-intrusion ». Nous avons simulé la présence d'un individu rodant autour de l'école et dont les intentions semblaient hostiles. Au signal (envoi d'un SMS du directeur aux enseignantes), les élèves ont scrupuleusement suivi le protocole et se sont cachés en silence sous les tables et bureaux des classes. Un autre SMS a annoncé la fin de l'exercice. L'exercice s'est très bien déroulé.

• Projets 2021/2022

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

- Toute l'école a pour projet annuel les contes. Les différentes classes découvriront les principaux contes et certains détournés.
- Les trois classes pratiquent la classe dehors au moins quatre fois dans l'année. Voici les dates retenues :
 - GS-CP et MS-GS : jeudi 21 octobre, jeudi 2 décembre, jeudi 31 mars et jeudi 2 juin
 - PS-MS : vendredi 12 novembre, vendredi 3 décembre, vendredi 1^{er} avril et vendredi 3 juin.
- Mme Pavageau, de l'association lire et faire lire continue d'intervenir pour deux de nos classes les MS-GS et les GS-CP les mardis après-midis pour leur lire des histoires.
- Nous avons bénéficié de trois interventions handball pour nos trois classes du club Union Ruelle Mornac Handball les mardis 21 septembre, 18 octobre et la dernière séance aura lieu le 22 novembre. Les enfants ont été initié progressivement au handball pour le plaisir de chacun.
- A partir du 13 décembre, les GS-CP se rendront tous les lundis à la piscine Nautilus pour 10 séances jusqu'au 18 mars avec la classe de CE2-CM1 de Vouzan.
- Le mardi 14 décembre, les trois classes se rendront au cinéma de Marthon afin d'assister au visionnage de « Le Noël de petit lièvre brun ». La sortie est entièrement financée par la mairie de Sers, merci à elle.
- Fête du court-métrage.
- GS-CP et MS-GS : Les deux classes se rendront le mardi 1^{er} mars aux Archives départementales réaliser l'atelier « Baptiste à la découverte du temps » avec différents ateliers proposés pour visiter les archives, sur les odeurs liées aux archives et la maquette des archives. Sur l'autre demi-journée, les enfants iront découvrir la médiathèque de l'Alpha. Les deux classes effectueront une rotation entre ces deux lieux sur la demi-journée.
- Classe de MS-GS :
 - correspondance avec les écoles de Mareuil et Saint-Exupéry à Angoulême
 - rallye maths organisé par l'OCCE
- Inscription pour aller voir un spectacle de marionnettes au théâtre d'Angoulême. Le 23 novembre, les MS-GS et CP assisteront au spectacle « *Je brûle d'être toi* » et le 04 mars, les PS-MS au spectacle « *Le complexe du pingouin* ».
- GS-CP :
 - Journée mondiale de l'eau (éventuellement si disponibilité de la salle des fêtes de Vouzan).
 - Haie'cole.

École de Vouzan :

- Cycle natation pour la classe de CE2-CM1 + CP-CE1. Nautilus : 10 séances en période B (les lundis du 13/12/2021 au 14/03/2022). Madame Seguin fera passer un mot dès son retour.
- Cycle hand-ball (de septembre à novembre 2021). Trois interventions sont organisées, pour les trois classes, d'une heure à chaque fois.
- Cycle Basket-ball en partenariat avec M. Patrick Bertouy du comité technique de basket (pour trois séances, intercalées de trois séances en autonomie). Classes à définir.
- École et cinéma (Megarama) premiers films les 19 et 22 novembre.
 - cycle 2 (thème : *En route vers l'Asie*) : premier film « Mon voisin Totoro ». Animé sur les thèmes de la culture et les croyances du Japon mais aussi le voyage au pays des contes.
 - cycle 3 (thème : *Héros, héroïne aller au bout de ses rêves*) : premier film « Tout en haut du monde ». Animé sur les thèmes de la découverte du pôle Nord, les explorations, la survie sur la banquise, la Russie des Tsars, les grandes exploratrices.
- Fête du court métrage : les trois classes y participent en mars 2022.
- Orchestre à l'école (OAE) : en cette deuxième année, nous tenons à remercier le SIVOS pour le financement de ce dispositif sur trois ans. Les élèves faisant partie du projet OAE (les CM1 cette année) poursuivent leur apprentissage d'un instrument de musique avec les professeurs du conservatoire, à raison d'une heure par semaine. Ils ne peuvent pour l'instant emmener leur instrument à la maison (dans l'attente d'une autorisation du conservatoire), problème qui devrait se régler au plus vite. Le conservatoire nous a transmis début novembre les valeurs effectives des instruments : ce document a été transmis hier à l'OCCE qui fera suivre pour finaliser les assurances de la manière la plus appropriée. Pour l'heure, il est difficile pour les élèves de progresser convenablement sans pouvoir s'entraîner régulièrement. Mais les choses rentrent dans l'ordre.

Les trois classes de l'école bénéficient également de dix séances chacune avec deux intervenants, Camille PIZON et le professeur d'accordéon, pour des initiations à la musique et à des danses traditionnelles.

- Ateliers projets transversaux : les trois enseignants font un échange de service en proposant chacun une activité différente et en alternant l'activité chaque semaine : Mme Durand propose une initiation au jeu du bridge, Mme Seguin des activités sur le thème du yoga et de la relaxation et M. Arménio sur le thème de CogniClasse (jeux favorisant notamment l'attention, la mémorisation et la compréhension).
- Permis Internet (CM2) et permis piéton (CE2) en collaboration avec la Gendarmerie de la Rochefoucauld.
- Opération chocolat à Noël et à Pâques.
- Sortie de Noël : un film au Megarama et un repas « festif » seront offerts par la mairie.
- Projet EDD : journée Mondiale de l'eau (éventuellement si disponibilité de la salle des fêtes de Vouzan).

Pour la classe de CMI-CM2 :

- Jeux coopératifs avec Madame Emilie Legouteux (animatrice départementale OCCE 16 - Office Central de Coopération à l'école) qui interviendra le vendredi 19 novembre au matin :
 - 1h de "jeux coopératifs de plateau" (jeu de société coopératif).
 - 1h de "jeux coopératifs de plein air".
- Parlement des enfants : en raison des futures élections législatives (juin 2022), la prochaine édition du Parlement des enfants aura lieu à l'occasion de la rentrée scolaire de 2022-2023.
- Sortie à l'Aquarium de La Rochelle : un devis a été établi pour une visite le mardi 14 décembre. Le matin, ateliers scientifiques en salle de travaux pratiques. Thème : « *Manger ou être mangé* ». Après avoir observé plusieurs êtres vivants (plancton animal et végétal, dorade, moule, oursin, méduse...), les élèves détermineront les relations alimentaires qui les unissent par le biais d'expériences. A la fin de l'activité, les élèves rassembleront leurs résultats pour construire un réseau alimentaire marin. L'après-midi, visite de l'Aquarium.

Pour l'entrée à l'aquarium et l'ensemble des activités pour 24 élèves et 3 accompagnateurs, le devis est de 290 €. Nous envisageons de solliciter l'enveloppe budgétisée par le SIVOS pour l'année 2021, soit une enveloppe de 500 € pour des « entrées ».

En ce qui concerne le moyen de transport, pour l'heure, sont envisagés le car ou le train. Le choix sera fait à l'examen de tous les devis. Le règlement sera imputé à la coopérative de l'école.

☀ **Parole donnée à Madame Durand**

Pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CMI :

- Projet fil rouge : les deux classes travaillent sur un continent par période en y reliant différentes disciplines (histoire des Arts, littérature, sciences...). Ce projet sera finalisé par une exposition interactive, « Voyage autour du monde », lors des expositions en classes le 24 juin 2022.
- QuotiChess : les deux classes poursuivent l'apprentissage et le jeu des échecs, en initiant les nouveaux élèves et en poursuivant les différentes stratégies avec les initiés, par l'intermédiaire des tournois interclasse avec QuotiChess sur twitter, ainsi que des tournois qui seront organisés entre les deux classes, plusieurs fois dans l'année. Sur ce même projet, monsieur le Maire de Vouzan offre aux élèves un échiquier grandeur nature dans la cour de récréation.
- QuotiTweet : la classe des CE1-CE2 est en correspondance avec 1 ou 2 classes différentes à chaque période. Le but est d'engager les enfants dans une démarche de production écrite. Leur action consiste à envoyer tous les jours 3 Tweets et de répondre aux questions et aux énigmes envoyées par leurs classes partenaires. Tous les élèves ont investi le projet d'écriture et sont très motivés.
- Twictée et Twoulipo : Mme Durand poursuit les activités de dictées interactives et de productions écrites proposées par twitter et Mme Seguin se lance dans l'aventure. Ces deux activités permettent de pratiquer régulièrement les différentes stratégies de corrections orthographiques et de production écrites sous forme de jeu et d'échanges au sein de la classe et entre différentes classes.

- **TwitL&C** : au cours de la première période, les élèves de la classe de CE1-CE2 participent aux challenges lancés par la conseillère pédagogique référente Anglais du département. Toutes les semaines, un défi est proposé aux enfants dont le but est de leur faire découvrir un pays Anglophone. Là encore grosse participation des enfants avec un enthousiasme important toutes les semaines lors de la découverte du nouveau défi. L'ensemble des découvertes réalisées par les enfants sont rassemblées dans leur classeur partie anglais.
- **Littérature** : à chaque période, après avoir lu et étudié une histoire ou un conte du continent fil rouge, les élèves iront par petits groupes, raconter leur histoire aux élèves de l'autre classe.
- En période 4, les deux classes ont prévu de travailler sur le printemps des poètes et la semaine de la presse avec le projet d'éditer un journal (projets à détailler ultérieurement).
- La classe de CE2-CM1 s'est inscrite, avec la participation de l'OCCE, à l'élaboration d'un conseil de coopération en EMC, ainsi qu'à des interventions de jeux coopératifs.
- Sortie Château de Versailles en juin 2022 pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1.
Le projet est actuellement à l'étude et sa durée n'est pas encore déterminée : sur une journée ? Sur deux journées ? ...

Questions diverses :

- Serait-il possible d'envisager un menu commun aux 2 cantines scolaires ?

☀ **Parole donnée à Madame Duteil**

Madame Duteil exprime son incohérence. Elle se demande ce qui dérange et note qu'il existe un approvisionnement de proximité (boucherie, boulangerie, etc.) auquel il serait dommage de renoncer. Un membre des représentants de parents d'élèves explique qu'à l'origine de la question demeurait un souci d'organisation à la maison.

Monsieur Léger évoque pour la commune de Vouzan que nous avons la chance de bénéficier d'un circuit local et qu'il serait dommage de changer cette organisation.

La réponse à la question est donc négative.

- Est il possible de faire une rentrée scolaire en janvier pour les enfants nés en début d'année lorsque que les effectifs le permettent, comme cela se faisait avant ? Sachant que ca se fait toujours dans plusieurs écoles de Charente.

☀ **Parole donnée à Madame Jossand**

L'école est obligatoire à la rentrée scolaire des trois ans de l'enfant. Tous les enfants qui atteignent l'âge de trois ans au cours de l'année civile sont soumis à l'obligation d'instruction à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée. Même si un enfant, né par exemple en janvier, rentrait en janvier, il rentrerait obligatoirement en TPS et ferait ensuite sa PS en septembre de l'année suivante. Or, nous n'avons pas de classe de TPS à l'école. Il n'est donc pas possible de scolariser les TPS à l'école de Sers.

Fin de la séance : 19H40